



FFESSM

DEUX SÈVRES | 79

**Réunion du comité départemental Plongée 79
Lundi 7 décembre 2020 - 20h Visio conférence**

Invités : membres du comité directeur, présidents de club, présidents de commission, Eric Murzeau

Présents :

Jean-Pierre STEFANATO, Nathalie MORO, Isabelle LARVOIRE, Philippe BURGUY, Mélodie BALDAN FAUVEL, Karine LAINE, Christophe DUARTE, Dominique MISBERT, Juan RODRIGUEZ, Sylvie TOULOUSE, Frédéric GUIRRIEC, Olivier CLUZEAU, Bertrand FAURE

François GIROIRE, Renaud HUARD, Alain MARET, Wilfrid MALLA, Pierre-Louis MAZOYER, Dominique THIBAUD, Juan RODRIGUEZ

Lesley AGNEW, Eric MURZEAU

Excusé : Régis VION

Absent : Jean-Michel MASSE

1. Fonctionnement du CODEP :

CR réunion du CODIR du 23/11 (résumé par JP)

- Maintenance web : Olivier secondé par Mélodie et Philippe
- Création de mails génériques pour le bureau

president@codep79-plongee.fr	Jean-Pierre, Nathalie, Isabelle
secetaire@codep79-plongee.fr	Mélodie, Philippe
tresorier@codep79-plongee.fr	Karine, Christophe
comtech@codep79-plongee.fr	Dominique, Juan

- Archives du Codep disponibles sur le site : **action JP/Olivier**
- La communication extérieure (au Codep) relève de la présidence
- Composition du nouveau bureau et coordonnées en ligne : **action Philippe/Olivier**

2. Communication vers les licenciés :

Correspondants CODEP des clubs

Les clubs qui le souhaitent peuvent nommer un second correspondant en complément du président.

Inscription newsletter du CODEP

Pour la prochaine saison demander à chaque plongeur, sur les fiches d'inscription club, s'il souhaite recevoir la Newsletter. Pour cette année, affiche ou flyer (**action Nathalie**) dans chaque club et envoi de la Newsletter à chaque président de club pour diffusion.

Question : stockage des @dresses mail, possible RGPD

3. Trésorerie :

Demandes de subventions ANS en décembre : rôle du CODEP (contact Karine)

Pas de trace de la demande de subvention à faire en décembre, elle arrivera peut-être plus tard cette année. Les demandes de subventions passent par le CODEP avant d'être transmis à l'ANS.

David Bonnet, conseiller technique régional, est disponible pour conseiller les clubs pour leur demande : conseiller-technique@ffessm-csna.fr.

Un site à consulter : <http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article2412>

Aide aux formations de cadres pour saison 2018-2019

Vérification des informations via une liste transmise à l'ensemble des présidents de club et de commissions en précisant les conditions d'attribution pour validation : **action Jean-Pierre**

Cotisations CODEP

- Intra CODEP 79 : 9 clubs ont reçu les appels de cotisation, 6 ont payé. Base en fonction du nombre d'adhérents et 50^e pour l'accès au local soit environ 250^e. Rappel à faire : **action Karine/Christophe**
- Hors CODEP 79 : information des nouvelles modalités de cotisation par club et demande des @ des présidents de club afin de les informer des modalités d'accès à la carrière conditionné par le paiement de la cotisation : **action Jean-Pierre**

4. Saint Lin :

Modalités de contrôle d'accès

Pour mémoire : le CODEP est responsable de la gestion du site. Il doit donc être au courant des faits et accès sur site. Il faut chercher une nouvelle solution. JP a rdv avec le gestionnaire du site fin janvier pour trouver des pistes et suggestions : **Bertrand = référent du projet**

Réservation et suivi des plongées

A ce jour, le CODEP n'est pas en mesure de certifier que les plongées sont conformes. Entre les réservations, fiches de palanquées et plongées réelles, il y a des discordances. Il faut donc sécuriser les retours des fiches de palanquées.

Olivier va simplifier les modalités de réservations, avec dépose des fiches de palanquée sur les créneaux réservés et notifications du jour, horaires et nombre de plongeurs sur site.

Fin d'Extraclub avant la prochaine rentrée donc nécessité d'anticiper ces modifications. **Résiliation du contrat = Olivier**

Priorisation des sorties CODEP et clubs 79

- Difficile à mettre en œuvre, on garde le système actuel et on demande aux clubs du codep79 de prévoir leurs réservations le plus tôt possible en étant réalistes sur les effectifs et en indiquant systématiquement les coordonnées du DP.
- Renouvellement des « créneaux historiques » pour les plongées en soirée de Mai à Octobre : lundi soir NAP CARP, mardi soir APNEE et CODEP plongée libre pour le 1^{er} mardi du mois, mercredi soir CARP, jeudi soir APNEE et CODEP plongée libre pour le 3^{ème} jeudi du mois, vendredi soir CRENSOA.

Question au CARP : transformer la sortie NAP du lundi soir en sortie CODEP.

Le plan d'eau : suivi des installations, accès

- 25 max sur le site, après la barrière en bois.
- Suivi et maintenance des installations : **action Bertrand**
- Question à voir avec le gestionnaire du plan d'eau, **action Jean-Pierre**: rampe béton (convention ?), ponton, plateforme sur la zone des 20 m, à vérifier/négocier notion de site pour l'effectif de 25 (grillage ou barrière en bois ?), à comprendre craintes accès zone derrière le local technique ?, aménagement de la zone derrière la barrière en bois : tourets, bancs ...

Tuyaux derrière le local technique : un panneau, chaîne en délimitant cette zone.

Entretien du local et suivi du matériel stocké

Action Sylvie.

- Investissement sur des chauffages plus adaptés, avec un système de minuteurs pour limiter la consommation
- Une journée ménage + entretien courant d'année

5. Commission technique :

Théorie N4 : examen le 21 mars

- Proposition de dates de révision à transmettre aux candidats (**action présidents de club**): 30 janv, 27 fev, 13 mars, 20 mars, lieu(x) à déterminer

- **Retour des présidents de club** aux demandes de Dominique : liste des candidats, @ responsables techniques club avant janvier.

Formation E1 :

- stage initial 16-17 janvier, examen final fin mai début juin, à communiquer aux candidats : **action présidents de club**
- Journée avec les TSI et les prépa initiateurs à St Lin à prévoir au printemps : **action Dominique**

TIV :

- 34 pers à recycler sur l'ensemble du 79, il faut le faire sur l'ensemble de l'année.
- En janvier, une session de formation à l'usage de l'application TIV (<https://tiv.ffesm.fr/>) sera mise en place pour former les présidents de club ou leur correspondant. Recherche d'un formateur : **action Jean-Pierre**
- trouver des formateurs et organiser le recyclage des TIV CODEP79. Recherche d'un formateur : **action Jean-Pierre**
- Stage formateurs de TIV à Bordeaux en octobre 2021.

NB : Si les clubs perdent leur autonomie, le passage par un organisme de certification tous les 2 ans aura des conséquences financières pour les clubs. En l'absence de correspondant départemental il faudra que chaque club soit autonome pour la formation de ses TIV : **action présidents de club**

Plongée de réadaptation des cadres à St Lin : 27 mars sortie CODEP pour cadres des diverses disciplines à partir du E1. Limitée à 25 avec moment de convivialité après : **action Dominique**

Journée prévention-secourisme avec le SDIS : sujet non abordé

6. Commission secourisme

On a un agrément préfectoral valide jusqu'en janvier 2022. Il faut discuter pour savoir ce que l'on en fait. Eric Murzeau propose de rencontrer tous les présidents de club pour faire un point sur les besoins en recyclage RIFAP, ANTEOR, PSC1 : **action Eric**

Eric souhaiterait cette rencontre lors des créneaux piscine de chaque club afin de faire des cas concrets de recyclage pour les détenteurs d'un RIFA et ANTEOR, en particulier les techniques d'oxygénothérapie.

7. Autres commissions :

Correspondants club : Il faut que chaque responsable de commission demande aux présidents qui sont les référents concernés (**action responsables de commission**)

Soutien aux compétiteurs : plongée libre et vidéo, quels moyens, pour qui ?

Evaluer auprès des compétiteurs le montant des compétitions : trajet, hébergement, inscriptions. Ainsi, on pourrait se positionner sur le CODEP sur une année pour un compétiteur. Les demandes doivent être adressées au CODEP pour validation après argumentation et validation. (**action responsables des commissions concernées**)

8. Questions diverses : à proposer avant la réunion

Renouvellement abonnement du ZOOM ? Oui ! A renouveler aussi post confinement, donc on peut prendre un abonnement annuel : **action Olivier**